

MYRIAM BIGEARD & FREDDY HERVOCHON



SOIRÉE CITOYENNE

JEUDI 7 NOVEMBRE 2024
À 20 HEURES À BRAINS

Salle des associations
(accès parking Rue des prés,
derrière la mairie)

**VENEZ À NOTRE
RENCONTRE
EN PRÉSENCE DE**

MICHEL MÉNARD
Président du Département



À MI-MANDAT, TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

L'année 2024 qui s'achève a été inédite à bien des égards.

Au niveau national, la poussée de l'extrême droite, la dissolution de l'Assemblée nationale et la nomination d'un Premier ministre sur une ligne très à droite qui ne respecte en rien la volonté des électrices et des électeurs ayant placé le Nouveau Front Populaire en tête à l'Assemblée nationale, plongent la France dans une crise institutionnelle d'une gravité sans précédent.

En Loire-Atlantique, **les effets cumulés de la crise sanitaire, de l'inflation, des baisses de dotations ou la disparition de recettes décidées par l'État, mettent les finances du Département à rude épreuve !** Malgré cela, nous avons fait le choix de maintenir un haut niveau d'investissements pour notre territoire. **La solidarité humaine à travers l'action sociale reste notre priorité, à l'heure où nous n'avons jamais eu autant besoin des services publics.**

Loin des tumultes parisiens et des soubresauts de l'actualité, en tant qu'élu-es de proximité, nous sommes convaincus que c'est par une présence quotidienne sur le terrain que nous pouvons être les plus utiles ! C'est pourquoi, depuis 2015, nous continuons, à vous rencontrer, à échanger avec vous et vous invitons à notre **soirée citoyenne qui se tiendra cette année le jeudi 7 novembre à 20 heures à Brains**, en présence de Michel Ménard, Président du Conseil départemental.

À travers cette lettre, nous vous rendons compte à mi-mandat des 3 années d'action à votre service pour notre canton.

MYRIAM BIGEARD
Conseillère départementale

FREDDY HERVOCHON
Conseiller départemental

LE SAVIEZ-VOUS ?

À mi-mandat, la moitié des 44 engagements sur lesquels nous avons été élus en 2021 sont réalisés ou en cours !

✓ 12 réalisés ⌚ 8 en cours

(+ d'info page 4)

3 ANS DE MANDAT NOS ENGAGEMENTS TENUS ✓ OU EN COURS ⌚

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE
NOTRE PROGRAMME SUR FACEBOOK

👉 @myriam.bigéard
@freddy.hervochon



LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE : UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ !

De nombreuses jeunes filles, femmes, sont en situation de précarité menstruelle. Elles n'ont pas les moyens financiers suffisants pour se procurer des protections menstruelles et sont contraintes d'utiliser des alternatives peu efficaces, dangereuses pour la santé et négatives pour l'estime de soi.

Pour assurer la gratuité des protections menstruelles, le Département a installé deux distributeurs dans chacun des 141 collèges publics et privés.



Par ailleurs et pour permettre au public plus vulnérable et précaire d'avoir suffisamment de produits périodiques de qualité, le Département organise des collectes en partenariat avec les acteurs de l'urgence sociale et les communes du territoire. En 2023, 8 000 protections ont ainsi été redistribuées à des personnes en situation de précarité menstruelle.

ENGAGEMENT N°41 ✓

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LA CRÉATION DE LIAISONS CYCLABLES ENTRE LES COMMUNES

Dans le cadre du contrat de territoire signé avec la Métropole, le Département contribuera à hauteur de 25 % du montant estimé à plus de 3 millions d'euros pour deux projets de voies cyclables :

- entre Bouaye et La Montagne (pour 2026),
- entre Brains et Bouaye via Saint-Léger-les-Vignes (pour 2027).

Ces nouvelles liaisons ont pour ambition de sécuriser les déplacements à vélo afin de faciliter sa pratique, notamment vers les équipements publics situés au niveau des collèges et des lycées.

ENGAGEMENT N°21 ⌚

SOUTENIR LA CRÉATION DE MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Les MAM permettent à plusieurs assistantes maternelles de travailler ensemble dans un lieu dédié, offrant plus de places et de flexibilité pour l'accueil des enfants. C'est une solution pratique et conviviale pour les parents, autant qu'un soutien aux professionnelles de la petite enfance. Nous agissons pour que ce mode de garde se développe dans notre canton !



Depuis 2021, ce sont trois nouvelles Maisons d'assistantes maternelles qui ont vu le jour dans le canton (à Bouaye, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et Bouguenais) portant désormais à 10 le nombre de MAM sur le territoire du canton.

ENGAGEMENT N°2 ✓

PROTÉGER LES HABITANTS DES NUISANCES DE L'AÉROPORT NANTES ATLANTIQUE



Notre canton héberge une infrastructure aéroportuaire que le gouvernement Macron en janvier 2018 a décidé, après un déni de démocratie manifeste, de maintenir dans l'agglomération nantaise fortement urbanisée.

Engagés aux côtés des élus locaux, nos préoccupations sur les conséquences de ce maintien sont multiples.

À l'heure où l'État va choisir un nouveau concessionnaire pour l'exploitation de l'aéroport, nous souhaitons vous rappeler les quatre positions que nous défendons sur ce dossier :

- 1. Nous n'acceptons pas le développement illimité et non maîtrisé de l'aéroport de Nantes Atlantique.** Concilier développement aérien et protection de la population est impossible ! Nous choisissons, sans ambiguïté, la protection des populations. Par conséquent, cela implique le plafonnement des vols car l'augmentation des mouvements aériens impacte très directement la vie des riverains. Concrètement, nous sommes pour que l'on puisse encadrer/plafonner strictement le nombre de mouvements à 56 000 par an.

- 2. Nous sommes pour un couvre-feu de 8 heures.** L'Organisation Mondiale de la Santé préconise 8 heures de sommeil à minima. La santé et le sommeil des riverains ne doivent pas être la variable d'ajustement d'une activité aéroportuaire hors de contrôle !

- 3. Nous militons pour déplacer et reconstruire le collège Marie Marvingt** (ex-Neustrie) sur un site moins exposé aux nuisances sur la commune de Bouguenais. L'État doit accompagner les collectivités territoriales pour le déplacement des établissements scolaires. Enfin, dans l'intérêt de la santé des élèves et des personnels du collège, nous demandons à Madame la maire de Bouguenais de revenir sur sa position de statu quo inacceptable de maintenir sur place ce collège.

- 4. L'activité de l'aviation légère de loisirs génère des nuisances,** loin d'être anecdotiques, pour les riverains de l'aéroport. Nous devons faire en sorte que cette activité, qui relève essentiellement du loisir, soit déplacée. Cette décision doit être reprise explicitement dans le cahier des charges du futur concessionnaire de l'aéroport de Nantes Atlantique.

ENGAGEMENTS N°26 ET 27 ⌚

TARIFICATION SOLIDAIRE POUR LES COLLÈGES BELLESTRE ET MARIE-MARVINGT

Autre engagement marquant de notre première partie de mandat, la généralisation à la rentrée 2024 de la tarification solidaire dans les restaurants scolaires des collèges du département. Cette nouvelle tarification solidaire est instaurée en fonction du quotient familial et permet d'accéder pour les plus modestes à une restauration de qualité, avec un repas dès 1 €. C'est un gage de réussite scolaire pour tous les élèves, quel que soit leur milieu social et le revenu de leurs parents.



C'est pour nous un marqueur fort de justice sociale !

ENGAGEMENT N°1 ✓

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Premier partenaire des communes, le Département de Loire-Atlantique mène une politique volontariste en faveur d'un aménagement équilibré et durable du territoire, répondant à l'évolution démographique et aux enjeux de transition écologique. Il a mis en œuvre un dispositif permettant d'accompagner les communes dans leurs projets de développement de services publics de qualité et de proximité afin de revitaliser les centres-villes/bourgs.

À travers son dispositif "cœur de ville / cœur de bourg", le Département, à la demande des communes, a soutenu différents projets dans le canton, à Bouaye, Brains, et Saint-Aignan-de-Grand-Lieu.

La commune de Bouaye a élaboré un Plan Guide Opérationnel (PGO), fruit d'une réflexion globale et stratégique et de vision à long terme du projet d'aménagement du centre-bourg. Ce PGO a été ensuite validé et le premier investissement du plan guide a été financé : le City-Park en 2024.

La commune de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu est en cours de réalisation de son PGO ; la commune de Brains est en phase de validation.



ENGAGEMENT N°21 ⌚

POUR L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LE CANTON

En février 2023, nous avons lancé la première édition du Budget participatif départemental. Les citoyennes et citoyens de Loire-Atlantique ont pu déposer des projets, examinés par un comité citoyen, puis directement choisis par les habitants et les habitants. Doté d'une enveloppe de 2 millions d'euros, ce budget participatif s'est révélé être un beau succès avec 397 propositions reçues, 245 projets présentés au vote et 56 projets validés.

Dans notre canton, quatre projets ont été retenus : l'acquisition d'un véhicule pour la collecte de denrées alimentaires, l'acquisition d'un local pour l'accueil d'étudiants précaires, l'aménagement d'une ferme pédagogique, et la création d'un îlot de fraîcheur au sein d'un établissement de santé.

ENGAGEMENT N°34 ✓

3 ANS D'ACTION AUX CÔTÉS DES MAIRES DU CANTON



NOS ENGAGEMENTS TENUS ✓ OU EN COURS ⌚

- N°34 Mettre en place des budgets participatifs pour financer les initiatives citoyennes ✓
- N°33 Reconquérir la qualité écologique des eaux ✓
- N°44 Rendre compte de la réalisation de nos engagements politiques pour le canton ✓
- N°2 Diversifier les modes de garde des enfants ⌚
- N°12 Soutenir les activités de la Banque alimentaire de Loire-Atlantique ⌚
- N°26 Reconstruire le collège Marie Marvingt à haute performance sur un site moins exposé ⌚
- N°27 Protéger les habitants des nuisances sonores de l'aéroport Nantes-Atlantique ⌚
- N°4 Permettre à tous les jeunes du sud-Loire d'apprendre à nager ⌚
- N°5 Améliorer les conditions de vie des jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance ✓

- N°1 Instaurer une tarification solidaire selon les ressources des familles pour la restauration au sein des collèges ✓
- N°3 Soutenir financièrement les communes qui construisent de nouvelles classes maternelles et élémentaires ✓
- N°7 Créer un Revenu jeunes 18-25 ans ✓
- N°8 Soutenir les femmes victimes de violences ✓
- N°11 Soutenir financièrement les entreprises et les associations d'insertion professionnelle ✓
- N°20 Dynamiser les centres-bourgs ✓
- N°21 Soutenir financièrement la création de nouvelles liaisons cyclables ✓
- N°22 Fluidifier la circulation pour entrer dans l'agglomération nantaise ⌚
- N°24 Accueillir de nouveaux visiteurs à la Maison du Lac de Grand-Lieu ✓
- N°28 Lutter pour obtenir l'abandon définitif de l'allongement de la piste de l'aéroport de Nantes-Atlantique ✓
- N°36 Promouvoir la pratique sportive féminine ⌚
- N°41 Promouvoir l'égalité femmes-hommes ⌚
- N°17 Contribuer à réduire la fracture numérique ⌚

LA VR 2+ : UN PROJET À VENIR !

Avec 60 000 véhicules empruntant chaque jour la RD 723 / 2x2 voies Nantes – Pornic au niveau de la commune de Bouguenais, cet axe d'entrée dans l'agglomération nantaise est régulièrement saturé aux heures de pointe.

Afin de fluidifier et sécuriser la circulation, le Département projette d'aménager une Voie Réservée au covoiturage et aux transports en commun (VR 2+) sur la RD 723.

Le projet s'étendrait sur près de 5 km entre la jonction des RD 751 et RD 723 et la Porte de Bouguenais. Il consiste à créer une nouvelle voie, à gauche des voies existantes dans le sens Pornic – Nantes. La mise en service, prévue en 2028, permettrait une réduction de la moitié du temps de trajet sur ce tronçon.

Les travaux sont estimés à 13 millions d'euros.



Réunion publique le 12 juin 2024 à Bouguenais

ENGAGEMENT N°22 ⌚

POUR NOUS CONTACTER :

MYRIAM BIGEARD, Conseillère départementale déléguée à l'Égalité femmes-hommes, à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes.

☎ 02 40 99 60 02

✉ myriam.bigeard@loire-atlantique.fr

FREDDY HERVOCHON, Conseiller départemental Vice-président du Département chargé des Mobilités.

☎ 02 40 99 10 11

✉ freddy.hervochon@loire-atlantique.fr

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux :

f myriam.bigeard
freddy.hervochon

🐦 @MyriamBigeard
@FHervochon

DOCUMENT FINANCÉ SUR LES DENIERS PERSONNELS
DES CONSEILLER-ES DÉPARTEMENTAUX.